



Aie-je réussi l'épreuve théorique de l'examen de chasse 2019 ? (1^{ère} session du 23 février)

1. Il est possible de contrôler ses réponses avec les réponses correctes attendues à trouver : [ICI](#)
2. On peut alors estimer sa réussite ou non, en sachant qu'il faut avoir au moins 60 % de bonnes réponses dans les branches I et II, 70 % dans la branche III et 66 % au total des trois branches.
3. Les combinaisons possibles qui assurent la réussite sont les suivantes :

	Branche I	Branche II	Branche III	Total des 3 branches
Nombre de questions	15	30	15	60
Pourcentage minimal à atteindre	60%	60%	70%	66%
Points à avoir pour réussir	9	18	11	40
	Vu les minimas requis, combinaisons possibles pour réussir			
	9	18	13	40
	9	19	12	40
	9	20	11	40
	10	18	12	40
	10	19	11	40
	11	18	11	40

4. Son résultat calculé, il est possible de le vérifier, avec son numéro de candidat reçu à l'examen, sur <http://environnement.wallonie.be/examendechasse/>. En principe, à dater du 4 mars 2019 (éventuellement déjà le 1er mars en fin de journée)

5. Dans tous les cas (réussite, échec, absence) le DNF va, quelques jours plus tard, adresser un courrierpostal aux participants à la première session du 23 février :

- en cas d'échec ou d'absence, il s'agira d'une convocation à la 2^{nde} session le samedi 16 mars 2019 à 08h30 et avant 09h00 dans un des deux centres d'examen
 - . soit pour les francophones à Liège, Amphithéâtre A500 (Physique-Chimie) Bâtiment B7a (Parkings 11-14-15), boulevard du rectorat sur le Campus du Sart Tilman,
 - . soit pour les germanophones, à Bütgenbach, Gemeindeschule, Wirtzfelderweg, 6
- Ou bien, il s'agira de la confirmation de la réussite.

6. Plus tard, après la 2^{nde} session du 16 mars 2019, le DNF enverra à tous les candidats ayant réussi l'épreuve théorique de l'examen de chasse 2019 une convocation à passer la 1^{ère} sous-épreuve de l'examen pratique de chasse 2019 à Marche-en-Famenne entre le 6 et 17 mai 2019.

7. En cas de réussite à l'examen théorique, si cela n'a pas encore été fait, inscrivez-vous, sans tarder vu le nombre limité de places, aux **cours préparatoires à l'examen pratique** organisés par le RSHCB à Verlaine-en-Hesbaye (4537) les 6,7, 13,14,27 et 28 avril 2019. Info et inscription : [ICI](#)